CORe Acheminement	Note de version	1er avril 2024

1er avril 2024 : Modification des conditions d'interruptibilité du Service de Conversion de gaz B en gaz H et des Capacités Interruptibles au PIR Taisnières B

1er avril 2023 : Modification de la référence à Trans@ction en Ingrid à la suite de l'évolution des outils SI

1er novembre 2018 :
Suppression de la référence aux Liaisons à l'Article 2 suite à la mise en place de la zone de marché unique TRF
Ajout des PITTM à l'Article 2

1er avril 2017 : Mise-à-jour de la charte graphique.

1er octobre 2015 : En raison de la mise en œuvre du Code Réseau Équilibrage, modification de l'heure d'information le jour J-1 sur la disponibilité des Capacités Interruptibles du jour J (15h au lieu de 15h30)

1er avril 2015 : Correction des références aux articles du contrat d'acheminement (Article 1)

1 novembre 2011 : Adaptation du document pour s'adapter au contrat d'acheminement modulaire et s'intégrer au CORe